

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18513 - 72ÈME ANNÉE

## Suppression du quota sucrier l'année prochaine

### Quelle solution pour les 18.000 emplois de la filière canne-sucre ?

François Hollande a fait sa rentrée politique hier à l'occasion d'un discours sur le thème « la démocratie face au terrorisme ». Il a largement débordé du sujet et son intervention s'est plus apparentée à un lancement de candidature pour la présidentielle. Le chef de l'État revenait du Sommet du G20, et il n'a pas montré qu'il comptait remettre en cause l'orientation ultra-libérale de la mondialisation. Dans ce cas, son silence et celui du gouvernement sur les promesses faites à la filière canne-sucre sont inquiétants.

**A**vec la création de l'Organisation mondiale du commerce, l'orientation ultra-libérale de la mondialisation s'est renforcée. Le but est l'abattement des frontières pour la circulation des biens et des services. C'est une mise en concurrence des travailleurs, avec pour finalité la réalisation d'un marché unique mondial, et d'une organisation de la production à l'échelle planétaire.

En quelques années, cette marche vers l'ultra-libéralisme a remis en cause des situations qui semblaient pour beaucoup définitivement acquises. C'est le cas du quota sucrier pour La Réunion. En effet, pour se conformer à une décision de l'OMC, l'Union européenne a décidé de démanteler ce système de protection des producteurs. L'abolition définitive aura lieu l'année prochaine. En conséquence, le sucre produit à La Réunion ne sera plus assuré d'être vendu en totalité, car l'Union européenne n'interviendra plus pour acheter à un prix supérieur au cours mondial le sucre qui n'a pas trouvé preneur sur le marché européen. Par rapport aux producteurs européens de sucre de betterave et à ceux de sucre de canne d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie ou d'Océanie, la filière canne-sucre a un coût de production plus élevé, auquel s'ajoute celui du transport vers son marché traditionnel, l'Europe. Pour cette raison, la filière canne-sucre a demandé que le gouvernement lui verse d'une part une aide permettant de compenser son

coût de production plus élevé afin qu'elle puisse vendre son sucre moins cher, et lui garantisse d'autre part que le marché européen des sucres spéciaux ne sera pas inondé par des productions à bas coût venant d'autres continents.

#### Pas de remise en cause de l'ultra-libéralisme

En août 2014 à La Réunion, François Hollande a fait siennes ses demandes à condition qu'elles soient acceptées par la Commission européenne. Son seul engagement ferme et irréversible concernait la suppression des quotas sucriers pour 2017 : pas question de revenir sur cette décision.

Hier à l'occasion de sa rentrée politique, le chef de l'État a largement débordé du thème initial de son discours, « la démocratie face au terrorisme ». Il a abordé d'autres sujets dans ce qui s'apparentait plus à un meeting de lancement d'un candidat à la présidentielle. Mais dans ce qui a été dit hier, il n'est pas question de combattre la mondialisation ultra-libérale. Donc l'année prochaine, la filière canne-sucre sera confrontée à la concurrence internationale.

Cela rend donc d'autant plus inquiétant le silence du gouvernement sur le suivi des promesses de François Hollande.

#### Promesses toujours pas tenues

L'exclusion des sucres spéciaux des accords commerciaux entre l'Union européenne et les producteurs de sucre de canne a fait long feu. Ces derniers peuvent exporter vers le marché d'écoulement de la production réunionnaise à condition de payer une taxe de 42 centimes le kilo. Par exemple, le Vietnam pourra écouler en Europe une quantité illimitée de sucres roux de canne taxée à 42 centimes le kilo, avec aucune taxe à payer pour les 400 premières tonnes expédiées vers l'Europe.

Pour l'augmentation de 38 millions d'euros de l'aide de la France aux filières canne-sucre de l'Outre-mer, la question n'est toujours pas réglée. Pas de nouvelle d'un accord de la Commission européenne, ainsi que de la répartition de cette aide entre les différents territoires producteurs de cannes à sucre d'une part, et entre planteurs et usiniers d'autre part. Cela fait plus de deux ans que cette promesse a été faite, et l'année prochaine ce sera la suppression du quota et du prix garanti.

Que fait le gouvernement ? Quelle solution a-t-il à proposer pour les 18.000 travailleurs de la filière canne-sucre de La Réunion ?

**M.M.**

## Le dangereux entêtement de vouloir continuer à tout prix le chantier de la route en mer

# Quels matériaux pour construire les logements de 150.000 habitants

**La relance de l'enquête publique pour l'ouverture d'une carrière de Bois-Blanc rappelle que le chantier de la route en mer a été ouvert sans prévoir les matériaux. Alors que La Réunion doit accueillir 150.000 habitants supplémentaires d'ici 20 ans et construire les infrastructures adéquates, monopoliser les ressources réunionnaises pour un seul chantier compromet l'avenir.**

**U**ne nouvelle enquête publique est lancée pour l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc. Cette procédure relance le débat sur les carrières à La Réunion. Le chantier de la route en mer a en effet démarré alors que ses promoteurs n'avaient pas à leur disposition les matériaux nécessaires à son achèvement. Cela explique pourquoi la construction d'une digue entre La Possession et

La Grande Chaloupe est suspendue. Sans la réalisation de ce tronçon, la route en mer ne pourra pas se faire. Autant dire que le projet est donc bien compromis.

Le débat sur l'ouverture des carrières focalise l'attention des populations concernés. Pour Bois-Blanc, les maires de Saint-Leu et des Avirons ont pris de nouveau position contre. Leur argument est que des carrières dans l'Est pourraient suffire au besoin de la route de Didier Robert. Cette prise de position permet d'une part de constater leur soutien à la route en mer, et d'autre part de noter qu'ils ne sont pas contre le principe de prélever des millions de mètres cubes de roches dans le sous-sol réunionnais, à condition que cela ne se passe pas sur le territoire qu'ils gouvernent.

Pourtant, une autre question importante devrait être posée. Si des ma-

ériaux sont prélevés en masse pour une route de 12 kilomètres, que restera-t-il comme ressources pour les autres chantiers qui devront être lancés dans l'avenir ?

La Réunion verra sa population augmenter de 150.000 personnes au cours des 20 années à venir. Il faudra donc construire des logements, des écoles et autres infrastructures nécessaires. Où trouver les matériaux si les carrières sont dépeuplées pour réaliser une bien hypothétique route en mer ? C'est le sort de La Réunion toute entière qui est en jeu. L'avenir de notre île ne doit donc pas être compromis par un entêtement à poursuivre à tout prix un chantier dès le départ mal engagé, pour construire une route qui ne résistera pas longtemps aux effets du changement climatique.

*M.M.*

## Entrée Ouest de Saint-Denis

# Un tunnel pour enfoncer les Réunionnais

**Le raccordement de la route en mer au réseau routier existant est loin d'être réglé. Le maire de Saint-Denis propose une solution. Gilbert Annette veut faire construire un tunnel sous le front de mer de Saint-Denis. Ce chantier pharaonique estimé déjà à plus d'un demi-milliard d'euros se heurte à une réalité : le niveau de la mer monte. Pourquoi vouloir encore enfoncer les Réunionnais ?**

**C**omme toutes les îles, La Réunion est vulnérable au changement climatique. Une manifestation de ce phénomène est la montée du niveau de l'océan. Pour notre île, c'est un problème critique. Du fait de la nature montagneuse de La Réunion, sa population se concentre sur le littoral. Elle est donc particulièrement exposée aux dégâts de la mer lors des cyclones, et tout responsable politique doit également se demander comment envisager la relocalisation

d'une partie de la population.

Mais à La Réunion, des décideurs ont choisi de défier le changement climatique. Didier Robert a entrepris de construire une route de 12 kilomètres en pleine mer. Ce pari très coûteux est déjà perdu d'avance, car les matériaux n'ont pas été prévus. L'ouverture de nouvelles carrières indispensables à la poursuite du projet rencontre en effet l'hostilité des habitants concernés.

Mais cette tendance à vouloir refuser de prendre en compte la réalité ne se limite pas au président de la Région. En effet, pour ce projet, il peut compter sur le soutien de Gilbert Annette, maire de Saint-Denis. Il est en effet obligatoire de prévoir l'atterrissage de la route en mer par son raccordement au réseau routier existant. Pour cela, la mairie de Saint-Denis a son projet : le boulevard Nord. C'est la construction d'un tunnel sous le front de mer de Saint-Denis.

Ainsi, alors que les faits démontrent

que la montée du niveau de la mer va s'accélérer, un élu de La Réunion propose de creuser sous le littoral. La facture du boulevard Nord est déjà estimée à au moins un demi-milliard d'euros. C'est vraiment très cher payé pour une infrastructure qui sera très exposée aux effets du changement climatique.

Ainsi, Didier Robert et Gilbert Annette promettent une dépense globale de plus de 2 milliards d'euros pour financer des infrastructures qui ne pourront pas être durables.

Plutôt que d'enfoncer encore davantage les Réunionnais, il est urgent de revenir à la raison. L'argent obtenu par Paul Vergès pour construire un train et une nouvelle route du littoral doit cesser d'être gaspillé dans des projets pharaoniques qui seront une charge pour la population.

*M.M.*

## Édito

# Le G20 pour une nouvelle civilisation

**L**es chefs d'État et de gouvernement du G20 étaient réunis le week-end dernier à Hangzhou en Chine. À la fin de cette rencontre, ils ont publié un communiqué commun pour fixer les orientations de cette organisation représentant les 20 premières économies du monde. Plusieurs points sont à noter.

Les dirigeants du G20 veulent intensifier les efforts vers une nouvelle ère de croissance économique mondiale et de développement durable dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable et de l'Accord de Paris. Ils veulent aussi mettre sur pied une Task Force ouverte à d'autres organisations pour réfléchir à une nouvelle révolution industrielle et à une économie numérique. Cela vise notamment à atténuer les impacts négatifs de la révolution technologique et des restructurations industrielles, et à soutenir le développement de l'industrie dans les pays les plus pauvres. Le G20 s'engage notamment à soutenir l'agriculture durable dans ces pays ainsi que les industries agro-alimentaires. Il dit vouloir promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ce communiqué final diffusé quelques jours après la ratification de l'Accord de Paris par la Chine et les États-Unis indique que le G20 veut aller vers une nouvelle ère.

Ces intentions confirment la prise de conscience actée dans l'Accord de Paris adopté l'année dernière lors de la COP21. Sa ratification par les deux premières puissances économique du monde a considérablement accéléré les événements. L'ONU espère que son assemblée géné-

rale de septembre prochain débouchera sur l'adoption définitive de l'Accord de Paris. Il s'imposera alors à tous les pays du monde. Cela voudra dire l'engagement à limiter la hausse des températures à 1,5 degré par rapport à l'époque pré-industrielle. En clair, c'est la promesse d'abandonner l'utilisation des énergies fossiles comme le charbon, le gaz et le pétrole, et de bâtir une économie tirant ses ressources des énergies renouvelables.

Le G20 comprend parmi ses membres les pollueurs historiques, les États occidentaux. Ces derniers ont construit leur développement sur la consommation des énergies fossiles, et sur le pillage des richesses du monde par la colonisation. Ce système est donc condamné par la prise de position du G20. Les peuples du monde qui sont en train de développer leur pays le feront donc sur des bases nouvelles. C'est cela la nouvelle civilisation.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Première étude d'impact sur l'impact de l'Accord de partenariat économique intérimaire

# Augmentation des exportations de textile, de produits agricoles et de thon

Hier, la Commission de l'Océan Indien a publié un communiqué annonçant le résultat d'une étude d'impact de l'Accord de partenariat économique signé par Madagascar, Maurice, les Seychelles et le Zimbabwe avec l'Union européenne. Cet accord préfigure l'APE définitif qui doit être signé entre le groupe des pays d'Afrique australe et orientale, plus de 600 millions d'habitants, et l'UE. L'étude montre une forte progression des exportations vers l'Union européenne de produits venant de nos voisins. Mais le communiqué ne donne pas une destination plus précise de ces flux, notamment de l'évolution des échanges avec La Réunion. Voici le contenu de ce communiqué.

Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Madi Hamada, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), et Carla Osorio, chargée d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne basée à Maurice, ont ouvert l'atelier de validation d'une étude sur l'impact des Accords de partenariat économique (APE) en Afrique orientale et australe, ce mercredi 7 septembre au siège de la COI.

L'étude, commandée par la COI, évalue l'impact des APE intérimaires signés en 2008 par Madagascar, Maurice et les Seychelles, membres

de la COI, et le Zimbabwe. Les représentants de ces pays ont également examiné les modalités de création et de fonctionnement d'un fonds dédié à la mise en œuvre des APE avec l'Union européenne.

« Les APE, basés sur le principe de réciprocité, s'inscriront au cœur de la relation ACP-UE après la fin de l'Accord de Cotonou en 2020 qui régit la relation politique, économique, commerciale et de coopération entre l'UE et les 77 pays du bloc ACP », a rappelé le Secrétaire général de la COI. C'est pourquoi la COI « s'est engagée à soutenir utilement les pays signataires », notamment en commandant l'étude sur l'impact des APE et en sécurisant une enveloppe de 40 millions d'euros du 11e Fonds européen visant à « renforcer les capacités industrielles, commerciales et législatives » des pays signataires.

Le chef de la diplomatie mauricienne a plaidé pour une mobilisation régionale souhaitant que « les autres pays de l'Afrique orientale et australe rejoignent les pays signataires », d'autant que les APE donnent l'opportunité « d'approfondir et d'accélérer l'intégration régionale ».

De son côté, la chargée d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne a insisté sur « le potentiel de ces accords pour doper la croissance et favoriser la prospérité dans toute la région en soutenant l'intégration des économies dans la

mondialisation grâce à l'investissement et au commerce ». Carla Osorio a ainsi conclu que « les APE ont un énorme potentiel qu'il ne sera possible de libérer que si les pays de la région et l'UE travaillent ensemble pour faire des opportunités une réalité ».

### Quelques chiffres

Depuis la signature des APE, les exportations des pays signataires, pour certains produits, ont significativement augmenté...

#### Maurice vers l'Union européenne

+72% de croissance par an des exportations de chemises en coton  
+610% de croissance pour les exportations de pullovers, gilets et produits similaires

#### Madagascar vers l'Union européenne

+90% de croissance des exportations de chocolat et produits contenant du cacao entre 2012 et 2014

#### Seychelles vers l'Union européenne

+70% de part de marché pour le thon surgelé et le thon albacore en provenance des Seychelles

**30€** adulte  
enfant (-12 ans) **12€**

L'association SKR

**Solidarité Kréol Rényoné**

*a le plaisir de vous recevoir à son*

# Déjeuner-Dansant

**Dimanche 11 septembre 2016, à partir de 11h**

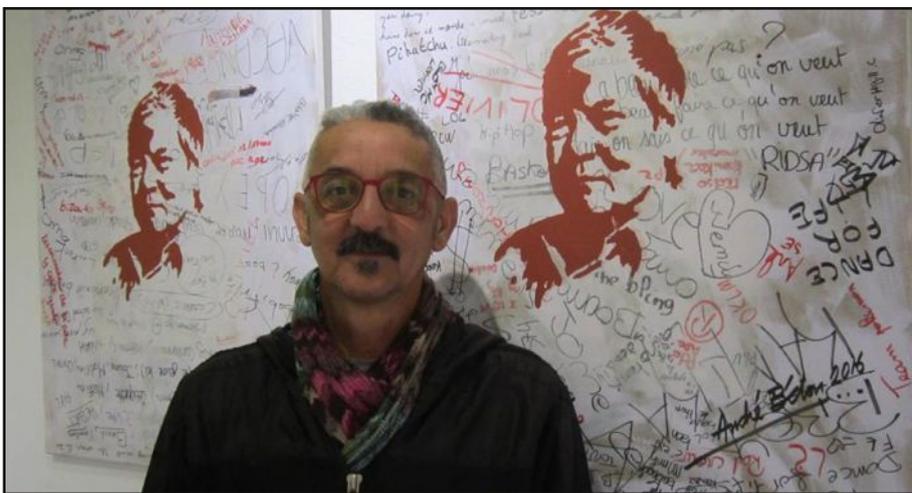
à la salle polyvalente de la Bretagne  
(5 chemin des routiers, Saint-Denis)

Contact: 0692 79 87 19 – 0692 42 30 92

## Billet philosophique

# « Qui marche sur l'eau »

Pour beaucoup de Réunionnais et autres citoyens du monde entier, la philosophie c'est réfléchir par exemple sur les enseignements à tirer de l'Histoire pour préparer notre avenir (alon voir ousa nou sorte pou voir ousa nou sava é kosa nou fé...). Mais c'est aussi connaître et anticiper ce qui nous attend dans le futur pour construire notre avenir de façon responsable et solidaire le mieux possible. On ne va pas opposer ces deux démarches l'une à l'autre, mais on va mettre en avant cette semaine des Réunionnais qui cultivent l'anticipation du futur pour mieux le préparer.



André Béton, auteur de l'exposition "Vergès".

Nous citerons d'abord l'École du Jardin Planétaire de La Réunion, qui a organisé ce samedi 3 septembre au Village artisanal de l'Éperon (Saint-Gilles les Hauts) des échanges pour une alimentation saine, après la projection d'un film de Pierre Beccu intitulé "Regards sur nos assiettes". Dans ce documentaire, six étudiants montrent avec plusieurs experts les impacts positifs ou négatifs de nos choix de consommateurs et plaident en faveur d'une « souveraineté alimentaire agro-biologique dans le monde ».

Durant le débat en présence du réalisateur, des militants de plusieurs organisations associatives péi ont souligné l'importance de mettre en œuvre au plus vite et au maximum à La Réunion une autosuffisance alimentaire biologique réunionnaise, libérée des pesticides, engrais chimiques et autres pollutions mortelles. C'est pourquoi ils ont également souhaité un pouvoir démocratique réunionnais pour en finir avec la malbouffe dont profitent les multinationales du système néo-colonial.

## Une autonomie réunionnaise

Dans cet esprit, nous voudrions citer d'autres organisations réunionnaises de la société civile qui font de nombreuses propositions très intéressantes et globales pour construire un développement durable du pays ; c'est le cas par exemple du réseau GRANDDIR (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement pour un Développement Durable de l'île de La Réunion) et du collectif Alternatiba Péi. C'est le cas aussi d'une organisation humanitaire comme ATD Quart Monde Réunion, qui prépare l'édition 2016 de la Journée Mondiale du Refus de la Misère (17 octobre), sur le thème "De l'humiliation et de l'exclusion à la participation : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes".

Nous devons aussi parler des propositions que vient de faire connaître le CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental de La Réunion), présidé par Jean-Raymond Mondon, au sujet du projet de loi en cours d'élaboration

pour l'égalité réelle dans les Outre-mer. Pour faire face aux défis à venir dans les vingt ans à venir, cette institution consultative préconise une autonomie réunionnaise avec une « décentralisation accompagnée d'une véritable déconcentration » et le « renforcement de l'insertion régionale de La Réunion au sein de sa zone géographique ».

## « Un sens commun de l'existence »

Dans le monde religieux réunionnais, il y a également des réflexions et des échanges pour anticiper l'avenir, comme le fait par exemple le Centre Saint-Ignace, animé par le Père jésuite Stéphane Nicaise, qui vient de lancer une série de forum-débats sur le problème de « la montée de l'extrême droite dans la plupart des pays occidentaux ». Et comme le disent les organisateurs de ces échanges pour plusieurs mois, « tout ce lot de souffrances sociales invite à se remettre davantage ensemble pour retrouver le chemin d'un sens commun de l'existence, d'une vision commune de l'homme aujourd'hui ».

Or un artiste réunionnais a été tellement touché par ce sens du bien commun et de la vision de l'avenir de notre peuple cultivé depuis plus de 70 ans par un engagé politique du pays, qu'il lui consacre actuellement une exposition de dizaines de portraits. Une exposition d'André Béton à voir jusqu'au 17 septembre prochain à la Galerie d'Art de l'Apéka à La Plaine des Cafres, où Paul Vergès est comparé à Jésus, « qui marche sur l'eau » d'après l'évangile...

**Roger Orlu**

# Oté

## Plito k'ète minis, mi préfèr ète kominis

*Moin lé sir in pé va di : « Oté ! Justin-la, ou lé zalou koman don ? ». Alor pars gouvèrnman la shoizi in rényonèz pou ète minis, ou la bézoin kritiké. Ou la bézoin rabès nout ti Erika ? in z'anfan la kour ? In z'anfan La Rényon ? La fé in parkour vèy pa koman dann la politik ! La i oi out mové fon la !*

*Poitan la pa in kritik, sé zis in réflèksyon pou moin mèm é pou lo moun mi koné. Pou kosa ? Pars la vi l' amenn amoin a trouv in bonpé d'moun é anparmi in bonpé kamarad kominis. Mi koné in pti myète sak zot la fé dann malizé sirtou. Pou kosa in pti myète ? Pars in bonpé d'zané nou la viv dan la klandéstinité é sé la-dan nou la fasone nout karaktèr, nout métod, nout l'abitid. Tout sak, konm moin, l'amenn in bon morso z'ot vi dann nout parti i konpran sak mi vé dir.*

*Mé la pa tousala-san fé vantar ! Mi pans sé dann nout parti ké moin la konprann in paké z'afèr dsi la vi bann pèp, dsi l'èsploitasyon zot la sibi, é dsi zot konba pou sèy libèr azot la gangrène kololyal. Si zordi, nout parti i déklar nou la pa dékolinizé pou vréman, nou konm bann l'ansien koloni fransèz in pé partou dsi la tèr sé par l'analiz, sé oar la réflèksyon améné dopi d é z'ané é dé z'ané. Par l'fete mi rogrète nout bann z'analiz lé pa asé partazé.*

*Ni koné lo kozman José Marti, in gran cubain téi di : « Moin la viv dann kèr lo monstré é mi koné son z'antraye mé mon flèsh lé konm sète David ! ». Sé dann kèr lo monstré ké nout pèp i viv dopi dé z'ané é dé z'ané. San alé pli loin, m'a dir azot mi prèfèr oir klèr ké an avoir lé zyé boushé. Mi mépriz pa pèrsone pars mi koné dann shakinn nana in talan mé mi koné osi in talan sa i pé z'ète détourné. In mové dépar é sé in l'arivé gaté ! Sé pou sa mi di é pa pou d'ot rézon é... pars tazantan i fo fé ri in pé la boush mon bann dalon léktèr : « Plito k'ète minis mi préfèr ète kominis ! ». Alon di partou !*

**Justin**

« I vo myé ète tou sèl ké mal akonpagné ! » - In kozman po la rout

Sa ankor in kozman demoun i ème di, isi La Rényon. Sa sé in kozman k'i rovien toultan kan in moun i ariv tousèl dann in anparmi l'moun : kan i di ali « Bonzour tou sèl ! », li réponn par lo kozman nou la mète an-o la. Mé antansyon, si na in moun la fine pran inn-dé pékto é ka la lang i sava pli vite ké lo sèrvo, lé kapab ariv in diskisyon. A bon ! ou i vé dir moin l' émal akonpagné ou la ? Pars shakinn rant nou nan in réprimansasyon lé antéré an nou, é in pti lèw tète i résisité ali san ké pèrsone i vien bou kontrolé... Sa sé lo tour é lé z'alantour mé ozis pou kosa nou kréol rényoné ni di sa ? Pètète nou la fé in mivé l'èspèryans é l'ariv anou d'ète mal akonpagné ? Pètète l'ariv in kékshoz in moun ni èm... Par ébzanp nout zanfan ? Pètète sinploman pars i fo touzour armète in n'afèr dsi kan i larg aou in kozman. Shakinn I oi l'èr dsi son montr ! Tan-k'amoin, mi lès azot ganbèrzé (sa la pa kréol sa ?) é ni artrouv pli d'van.